



COOPÉRATION FINANCIÈRE

Hausse du portefeuille de la BM au profit du Congo



La photo de famille des partenaires/Adiac

La Banque mondiale (BM) a revu à la hausse son financement en faveur de la République du Congo, estimé cette année à 756 millions de dollars (464,8 milliards FCFA) contre 575 millions de dollars (344,5 milliards FCFA) en 2022.

A l'occasion de la revue de la performance du portefeuille du Congo ouverte hier à Brazzaville, l'institution de Bretton Woods se dit prête à appuyer l'exécution de nouveaux projets liés au Plan national de développement 2022-2026, dans les domaines du développement humain, de la protection sociale, de l'agriculture, du numérique et de l'environnement.

Page 3

FOOTBALL

Le Sénégal règne sur l'Afrique



Les Lionceaux sénégalais enchaînent les victoires/DR

Après son titre de champion à la Coupe d'Afrique des nations 2022 au Cameroun et au Championnat d'Afrique des nations en 2023 en Egypte, le Sénégal a encore

raflé, le 11 mars dernier, en Algérie, la Coupe d'Afrique des nations des U-20.

Avec ses trois titres continentaux, les Lions de la Teranga sont au sommet du toit de l'Afrique. Incontestablement le football sénégalais a retrouvé une crédibilité internationale confirmant ainsi sa suprématie.

Page 16

MARCHÉ DE L'ARTISANAT

Près de 200 artisans exposent à Brazzaville

La deuxième édition du marché de l'artisanat a démarré officiellement le 13 mars à Brazzaville. « L'artisanat, tremplin pour l'éclosion d'un secteur privé national dynamique », c'est le thème de cet événement qui se tiendra jusqu'au 17 mars.

Près de deux cents artistes originaires de la République du Congo, du Sénégal, du Mali, du Ghana et du Burkina Faso exposent leurs œuvres au siège de l'Agence nationale de l'artisanat.

Page 2



Une vue des stands sur le site d'exposition/Adiac

JUDO

Pointe-Noire remporte la coupe Edith-Lucie-Bongo-Ondimba

La coupe Edith-Lucie-Bongo-Ondimba a réuni, du 11 au 12 mars à Oyo, dans le département de la Cuvette, plus de 65 athlètes venus de plusieurs

départements du pays.

Au terme des combats en individuel et par équipe, Pointe-Noire a remporté la médaille d'or. Tous les calculs et pro-

nostics ont été déjoués par le dynamisme, la détermination et l'engouement des judokas de l'arrière-pays pour cette deuxième édition.

Page 16

ÉDITORIAL

Exonération

Page 2

ÉDITORIAL

Exonération

Les personnels des administrations douanières des pays d'Afrique centrale se sont retrouvés en conclave du 6 au 9 mars dernier à Brazzaville, dans le cadre d'une formation consacrée au suivi et au contrôle des exonérations des taxes et droits des régimes suspensifs douaniers.

Organisée avec l'appui du Fonds monétaire international, la rencontre de la capitale congolaise traduit la volonté des autorités sous-régionales de renforcer les capacités professionnelles des ressources humaines pour mieux lutter contre la fraude et augmenter les recettes issues des services douaniers.

Ces retrouvailles sont une initiative encourageante dans la mesure où les budgets des Etats concernés sont renfloués en bonne partie par les ressources provenant des droits et taxes, y compris des contributions perçues sur les matières premières, en particulier les hydrocarbures, les minerais et le bois.

La mise en place de systèmes de recouvrement efficaces s'avère indispensable pour ces Etats dont les gouvernements sont tenus, d'une part, d'assurer le paiement régulier des salaires, des bourses et des pensions, et, d'autre part, de construire des infrastructures de base et de faire face à d'autres charges en matière de développement.

Les nombreux défis qui se posent à l'Afrique centrale commandent que les administrations douanières n'accordent pas d'exonérations fantaisistes. Espérons que les participants à cette formation mettront à profit les connaissances acquises pour le bien de la sous-région.

Les Dépêches de Brazzaville

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Près de 200 artisans exposent leurs œuvres à Brazzaville

L'ouverture de l'exposition-vente des produits artisanaux a eu lieu le 13 mars à Brazzaville, dans le cadre de la deuxième édition du « Marché de l'artisanat ».



Une vue des stands sur le site d'exposition/Adiac

L'édition se tient jusqu'au 17 mars sur le thème « L'artisanat, tremplin pour l'éclosion d'un secteur privé national dynamique ». Près de deux cents artisans congolais et ceux venus du Mali, du Burkina Faso, du Sénégal et du Ghana participent à l'exposition-vente qui se déroule à la Direction générale de l'Agence nationale de l'artisanat.

De nombreux stands y sont installés sur lesquels sont exposés et se vendent de nombreux produits artisanaux congolais issus, entre autres, de la vannerie, de la couture, de la sculpture, de la coiffure, de la mécanique et de bien d'autres filières artisanales.

L'initiative vise à faire connaître les artisans congolais et leurs œuvres sur les marchés national et international, mais aussi à faire à ce que le secteur des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, qui constitue l'un des six piliers du Plan national de développement 2022-2026, contribue à la diversification économique.

« Le Marché de l'artisanat va permettre aux Brazzavillois et touristes de passage dans la ville de découvrir les œuvres d'art faites par des

artisans congolais. Notre objectif est de faire à ce qu'au terme de cette deuxième édition les artisans congolais et leurs produits soient connus à travers le monde. Le domaine de l'artisanat compte près de 248 métiers. Pour cette édition, nous avons sélectionné les métiers moins visibles sur le marché, tels que la soudure et la mécanique », a expliqué la directrice générale de l'Agence nationale de l'artisanat, Mireille Opa.

Ouvrant l'exposition, le directeur de cabinet de la ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'Artisanat, Bienvenu Lucien Nkéné, a fait savoir que ce secteur est un tremplin pour l'économie congolaise et une véritable niche d'emplois pour les jeunes. « L'artisanat est un fleuron national et ses atouts sont indispensables et incontournables pour notre pays. En un mot, l'artisanat constitue la vie de notre pays, étant donné qu'il est l'expression multidimensionnelle de l'excellence congolaise dans les domaines tels que l'agro-alimentaire, la restauration et les métiers d'art », a-t-il indiqué.

Firmin Oyé et Merveille Boumba (stagiaire)

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlu Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

Hausse de 30% du financement de la Banque mondiale au profit du Congo

La Banque mondiale demeure l'un des principaux bailleurs de la République du Congo, avec un portefeuille estimé cette année à 756 millions de dollars (464,8 milliards FCFA), contre 575 millions de dollars (344,5 milliards FCFA) en 2022. L'institution de Bretton Woods entend appuyer l'exécution de nouveaux projets liés au Plan national de développement (PND) 2022-2026.

Les travaux de la revue de performance du portefeuille du Congo ont été lancés, le 13 mars à Brazzaville, par la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. Les discussions qui sont couplées avec la semaine de partage des connaissances sur la Banque mondiale visent à évaluer le volume d'intervention de la banque, la pertinence des projets en cours et les perspectives de coopération.

Douze projets nationaux sont financés par la Banque mondiale, principalement en matière de développement humain (protection sociale 22% et santé 16%), d'agriculture 13%, de numérique 13%, d'environnement 8%. Le Congo émerge aux trois guichets de la banque, IDA pour 544 millions de dollars, BIRD pour 150 millions de dollars et fonds fiduciaires pour 62 millions de dollars.

En plus de son intervention dans divers secteurs de développement et l'appui bud-

gétaire qu'elle a accordé au gouvernement, la Banque mondiale s'est engagée à soutenir la reprise économique amorcée depuis l'an dernier, ainsi que les axes prioritaires du PND 2022-2026. « *Le gouvernement congolais peut compter sur la disponibilité et l'engagement de la Banque mondiale à soutenir ses efforts pour lui permettre d'atteindre ses objectifs de développement* », a déclaré la représentante résidente de la Banque mondiale au Congo, Korotoumou Ouattara.

Les mesures édictées par le Congo pour amortir les effets de la crise financière internationale et la pandémie de covid-19, par exemple le paiement de la dette intérieure, l'investissement dans le secteur gazier, ont permis la reprise des activités économiques au niveau national. La croissance du produit intérieur brut devrait atteindre cette année 3,5% plus qu'en 2022 (1,5%), d'après Vincent Tsoungui Belinga, l'écono-



Les participants à l'ouverture de la revue Adiac

miste pays pour la Banque mondiale. Ce rebond de la croissance a été tiré par le secteur hors pétrole mais aussi le regain d'investissement des plus grands producteurs de pétrole. La vitalité du partenariat Congo-Banque mondiale se conjugue avec la performance de chacun des projets conjoints, a estimé Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. « *Galvanisés par de tels résultats, nous élargissons le spectre de notre action et cette année 2023 marque une offensive appuyée à*

l'endroit de la société financière internationale du Groupe de la Banque mondiale avec laquelle nous avons entamé, depuis avril 2022, les discussions en vue d'obtenir non seulement des réponses idoines au financement du PND-2022-2026, mais aussi son expertise dans les domaines du partenariat public-privé et de l'amélioration du climat des affaires », a laissé entendre la ministre du Plan.

L'édition 2023 de la revue de la performance du portefeuille

du Congo est organisée sur le thème « Une gouvernance efficace pour une croissance durable, équitable et inclusive ». Ce thème a été choisi, selon les deux parties, afin de répondre aux défis d'une gouvernance efficace pour la mise en œuvre des réformes nécessaires au maintien des équilibres socioéconomiques en privilégiant l'inclusion sociale, l'appui aux secteurs sociaux, y compris la croissance durable et la résilience aux changements climatiques.

Fiacre Kombo

8 MARS

Les femmes de la Primature exhortées à s'approprier le numérique

Réuni le 10 mars au Palais des X congrès de Brazzaville, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes, le personnel féminin évoluant à la primature et dans les structures rattachées a recommandé, entre autres, l'urgence de s'approprier l'usage du numérique, un gage pour l'avenir de la société.

La 113e journée des droits des femmes a été commémorée à la primature en différé, le 10 mars à Brazzaville, à travers une conférence-débat afin de permettre aux concernées de s'approprier le thème international « Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes ». Une journée d'échanges et de réflexions dont le but était aussi de faire de ces femmes des modèles d'une lutte noble et des ambassadrices de la loi Mouebari. Les 175 participants, en majorité des femmes, ont, en effet, été édifiés sur l'historique du 8 mars et le thème national « Femmes, protégeons-nous contre les violences en ligne avec la loi Mouebari ».

Outre l'urgence pour les femmes de s'approprier de l'usage du numérique, ils ont recommandé la mise en place



« ... Soyez rassurées du soutien du Premier ministre pour le renforcement de vos capacités tant dans le domaine des nouvelles technologies, de l'information et de la communication que dans les autres domaines en lien avec votre épanouissement professionnel »

d'une politique de formation dans les administrations pour le renforcement des capacités ; le suivi du cursus et l'évolution professionnelle des femmes.

Il s'agit également de la certification des femmes dans une compétence numérique de base ; la constitution des violences faites aux femmes dans

le cyberspace ; l'élaboration d'une charte d'éthique et de respect sur le web dans les administrations.

Le secrétaire général adjoint

de la primature, Florent Makiozi, a encouragé ses administrées à sortir des stéréotypes, soulignant la nécessité de les former au numérique. « *A l'ère de la mondialisation, ne pas s'arrimer aux technologies de l'information et de la communication constitue un facteur handicapant pour les femmes. L'autonomisation des femmes et leur développement économique requièrent l'acquisition des connaissances et des compétences en ces matières. Soyez rassurées du soutien du Premier ministre pour le renforcement de vos capacités tant dans le domaine des nouvelles technologies, de l'information et de la communication que dans les autres domaines en lien avec votre épanouissement professionnel* », a-t-il déclaré.

Firmin Oyé



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DES RESSOURCES HUMAINES
CELLULE D'EXECUTION DU PROJET



PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

(Pour l'acquisition de deux (2) véhicules de terrain 4x4)

Pays : République du Congo

Agence d'exécution : Cellule d'Exécution du Projet

Nom du Projet : Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH).

Numéro de Prêt : 2100150033294

Référence de la demande de cotations : N° 008 / 2023 / METP/CAB/PDCRH-CEP

Nom de la demande de cotations: Acquisition de deux (2) véhicules de terrain 4x4

Mode d'acquisition : Consultations des fournisseurs (CF)

Date de transmission de la demande de cotations : 20 janvier 2023

Date d'ouverture des cotations : 13 février 2023

Date d'approbation par la Banque du rapport d'évaluation : 08 mars 2023

Nom de l'attributaire du marché : CFAO Congo

Adresse : Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Quartier Mpila, Brazzaville

Tél : (+242) 05 504 93 33 / 06 665 14 39

Montant du contrat : 65.500.000 francs CFA HT/HDD

Durée d'exécution du contrat : 90 jours plus tard

Date de démarrage du contrat : Après notification de démarrage

Résumé de l'objet du contrat : L'objet du contrat est l'acquisition de deux (2) véhicules de terrain 4x4 au profit du PDCRH.

N.B. : Tout candidat qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande à la CEP-PDCRH au plus tard le 20 mars 2023. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché

Contacts : 252, Camps des Sommeilleux, derrière la DEC générale, Baongo, Brazzaville

Téléphone (+242) 06.632.54.06 / 05.531.77.27

La Coordinatrice du PDCRH
Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

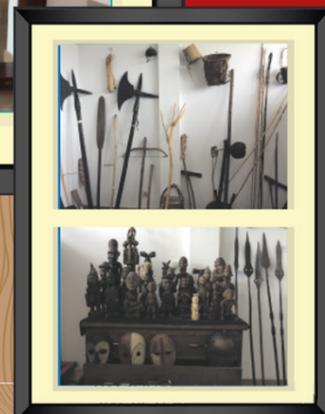
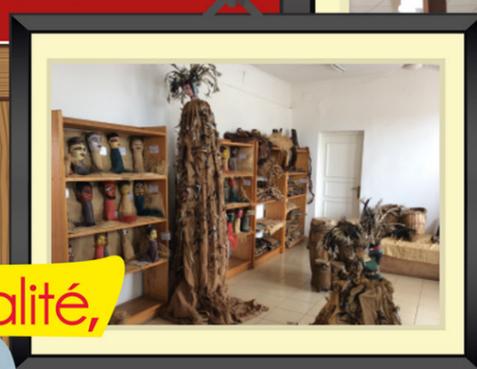
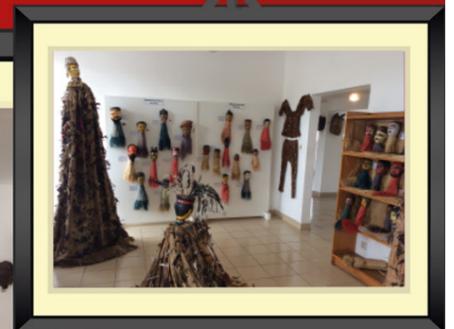
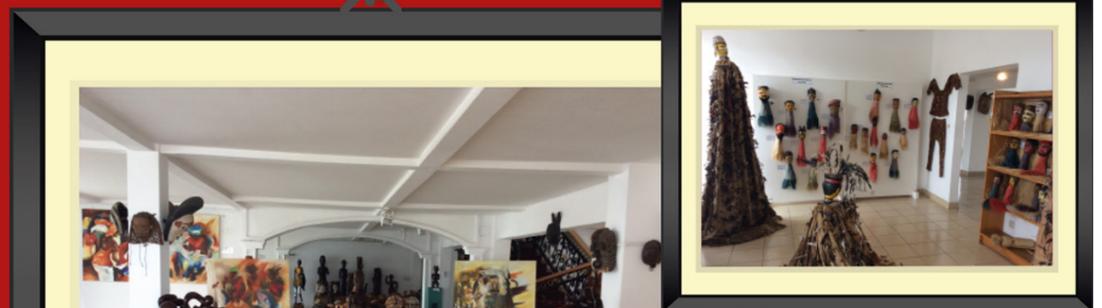
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

ZLÉCAF

10 milliards de dollars pour héberger le fonds d'ajustement

Le gouvernement rwandais, le secrétariat de la Zone économique de libre-échange continentale africaine (Zlécaf) et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) ont signé, le 10 mars, un accord pour officialiser le siège du fonds à Kigali, la capitale du Rwanda.

Les dix milliards de dollars, dont un milliard déjà promis par l'Afreximbank, permettront non seulement de compenser les baisses de revenus à court terme liées à la réduction des taxes sur les échanges entre pays africains, mais aussi d'aider le secteur privé à tirer profit des opportunités créées par la zone de libre-échange.

« Le gouvernement rwandais s'aligne fortement avec cette initiative qui va aider à garantir que tous les pays puissent bénéficier des opportunités offertes par l'accord de libre-échange continentale et le fonds d'ajustement qui contribueront à une croissance économique inclusive et durable sur l'ensemble du continent », a dit Vincent Biruta, ministre Rwandais des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

La signature de l'accord intervient cinq ans après celui de mars 2018 à Kigali, portant accord initial de la Zlécaf. Le geste constitue un pas supplémentaire dans l'implémentation de ce qui devrait, à terme,

devenir la plus vaste zone de libre-échange au monde.

« Le Fonds fournira également des financements directs aux gouvernements, aux entreprises publiques et privées pour financer des initiatives sectorielles en fonction des besoins. Il soutiendra le renforcement de la compétitivité des entreprises africaines afin qu'elles puissent opérer dans un environnement commercial établi », a assuré la vice-présidente exécutive d'Afreximbank, la Nigériane Kanayo Awani.

Selon le secrétaire général de la Zlécaf, Wamkele Mene, la

réunion des ministres du Commerce des États membres, durant laquelle seront déterminés les critères d'éligibilité d'accès au fonds? sera organisée en juin 2023 à Kigali. La distribution du capital aux bénéficiaires débutera au cours du mois de juillet.

Un projet en cours de réalisation sur l'ensemble du continent

« Le succès de la Zlécaf et de ses objectifs dépend de la capacité du secteur privé en Afrique à tirer pleinement parti des opportunités et d'avoir accès au marché que l'accord ouvre. Par

conséquent, le secrétariat et Afreximbank s'engagent à travailler dur pour s'assurer que le fonds est accessible au secteur privé en Afrique par l'intermédiaire de leurs gouvernements, pour des interventions et le renforcement de la capacité du secteur manufacturier de l'Afrique pour établir des chaînes de valeur; en vue de permettre à l'Afrique d'être autosuffisante », a précisé la Sud-Africaine Wamkele Mene, secrétaire générale du secrétariat de la Zlécaf.

La Zlécaf est un projet de zone de libre-échange en cours de création sur l'ensemble du continent africain. Elle doit regrouper la zone tripartite

de libre-échange, qui doit inclure le Maché commun de l'Afrique orientale et australe, la Communauté d'Afrique de l'Est et la Communauté de développement d'Afrique australe, avec, d'autre part, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union du Maghreb arabe et la Communauté des États sahélo-sahariens.

L'objectif du projet est d'intégrer à terme l'ensemble des cinquante-cinq États de l'Union africaine au sein de la zone de libre-échange. Dans un premier temps, l'objectif de la Zlécaf sera de stimuler le commerce intra-africain en permettant de faire des affaires plus facilement sur tout le continent. L'accord de libre-échange envisage de supprimer les droits de douane pour 90 % des marchandises. Il a été signé à Kigali, en mars 2018, et prévoit un marché continental de 1,2 milliard de personnes, avec un produit intérieur brut combiné de plus de 3 400 milliards de dollars.

Yvette Reine Nzaba

« Le succès de la Zlécaf et de ses objectifs dépend de la capacité du secteur privé en Afrique à tirer pleinement parti des opportunités et d'avoir accès au marché que l'accord ouvre. Par conséquent, le secrétariat et Afreximbank s'engagent à travailler dur pour s'assurer que le fonds est accessible au secteur privé en Afrique par l'intermédiaire de leurs gouvernements, pour des interventions et le renforcement de la capacité du secteur manufacturier de l'Afrique pour établir des chaînes de valeur, en vue de permettre à l'Afrique d'être autosuffisante »

ASSAUT DU CAPITOLE AUX ETATS-UNIS

Policiers et élus du Congrès demandent justice

L'affaire de l'assaut du Capitole continue de défrayer la chronique dans le pays à l'approche de l'élection présidentielle de 2024. Des voix s'élèvent partout au sujet de cette attaque depuis que le ministère américain de la Justice a fait des révélations selon lesquelles l'ex-président, Donald Trump, peut être poursuivi au civil par des victimes de l'intrusion forcée de ses partisans dans le siège du Congrès et ne peut pas s'abriter derrière son immunité présidentielle.

Outre le fait que l'ancien président est visé par une enquête criminelle, supervisée par un procureur spécial, pour son rôle dans l'assaut du Capitole, des policiers et des élus du Congrès réclament des dommages-intérêts au milliardaire républicain qu'ils accusent d'avoir encouragé ses partisans à se lancer dans cette attaque, le 6 janvier 2021.

Tout le monde se souvient que dans un discours enflammé le jour de l'assaut du siège de la démocratie américaine, Donald Trump avait appelé ses partisans à se « battre comme des diables » contre les résultats de l'élection présidentielle que les élus devaient certifier ce jour-là. Aujourd'hui, et pour éviter d'être poursuivi et condamné par la justice, il a demandé à celle-ci de refermer ce dossier au nom de l'immunité accordée aux présidents américains

pour les protéger de poursuites judiciaires. « Mon discours entrainé dans le cadre de mes fonctions officielles, qui impliquent de m'exprimer sur les sujets d'intérêt général », s'est justifié l'ex-chef de l'Etat. Répondant à cette préoccupation, le ministère de la Justice a estimé que les présidents jouissent certes d'une large immunité, y compris pour des discours publics tenus en tant que candidat, mais qu'elle ne pouvait pas couvrir les « incitations » à la violence.

Eu égard à tout cela, les juristes recommandent de rejeter la requête de Donald Trump présentée en décembre dernier devant une Cour d'appel des Etats-Unis. « En tant que leader de la nation et de l'Etat, le président a un pouvoir extraordinaire de s'adresser à ses concitoyens

et en leur nom mais cette fonction traditionnelle a un but de communication et de persuasion, et non d'incitation à la violence », ont-ils écrit. Ce qui revient à dire que les plaintes pourront reprendre contre l'ancien président si la Cour d'appel validait ce raisonnement.

L'insurrection du Capitole est une honte pour les Américains

Au moment où Donald Trump est accusé d'avoir encouragé ses partisans à se lancer à l'attaque du Capitole, l'animateur Tucker Carlson, l'une des principales figures de la chaîne de télévision favorite des conservateurs aux Etats-Unis, a diffusé des images d'un montage prouvant que l'assaut était en fait « ordonné et non violent ». Après la diffusion sur Fox News de l'émission atténuant

la gravité des faits, plusieurs personnes ont immédiatement réagi, dont le chef du parti républicain au Sénat et les députés démocrates. Ils ont tous condamné la manière dont l'attaque du Capitole a été présentée. L'actuel président des Etats-Unis, Joe Biden, est également intervenu en fustigeant les membres de l'opposition républicaine qui cherchaient à « minimiser » l'assaut contre le Capitole mené par des partisans de Donald Trump.

Dans sa réaction après une lettre du chef de la police du Capitole, Bryan Manger, accusant Tucker Carlson d'avoir tiré dans son émission des « conclusions blessantes et trompeuses », le locataire de la Maison-Blanche a affiché son soutien à cette police. « Plus de 140 policiers ont été blessés le 6 janvier. Je l'ai déjà dit: comment quiconque peut

oser minimiser ou nier l'enfer qu'ils ont vécu ? », s'est-il interrogé sur Twitter. « J'espère que les républicains à la Chambre des représentants ressentent de la honte pour ce qui a été fait en vue de saper nos forces de l'ordre », a ajouté Joe Biden.

Mike Pence, l'ancien vice-président de Donald Trump, décrit l'insurrection du Capitole comme une honte pour les Etats-Unis. Il a rappelé comment les tentatives de l'ex-président d'annuler le résultat de l'élection présidentielle avaient mis sa famille en danger. « L'histoire tiendra pour responsable Donald Trump pour son rôle dans l'assaut du Capitole, le 6 janvier 2021 », a-t-il déclaré aux journalistes le 11 mars, ajoutant : « Le président a eu tort. Le peuple a le droit de savoir ce qui s'est passé le 6 janvier ».

Nestor N'Gampoula

MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
PROJET DE RIPOSTE D'URGENCE A LA COVID-19
PRUC-19

AVIS DE RECRUTEMENT N°06 UGP- PRUC-19 POUR LE « SPECIALISTE EN COMMUNICATION du Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 » (Période de publication du 10 au 14 mars 2023)

Le Gouvernement du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement en sigle « IDA » un prêt initial de dix millions quatre-cent mille Euros (10 400 000 équivalents à 11 310 000 USD) afin d'accompagner ses efforts dans la mise en œuvre de certaines activités du plan national de riposte contre COVID-19 à travers le Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 (PRUC-19).

Ce prêt, couvre la période de 2020 à 2023, soit trois (03) ans L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est de : Prévenir, détecter et répondre à la menace posée par la COVID-19, et renforcer le système national de préparation en matière de santé publique.

Depuis le début de la pandémie, des progrès importants dans le domaine des sciences ont permis l'émergence de nouvelles thérapies et la production de vaccins contre la COVID-19, ce qui représente un changement d'une importance capitale. La vaccination contre la COVID-19 a commencé dans de nombreux pays à revenu élevé en décembre 2020. Vu l'importance capitale de contenir la propagation de la COVID-19 pour la santé et la reprise économique, il faudra donner accès aux vaccins contre la COVID-19 à la population congolaise ciblée et éligible afin d'accélérer la reprise des activités économiques et sociales. C'est dans ce cadre que la banque a accordé un financement additionnel (FA) équivalent à douze millions de Dollars des Etats-Unis (12 000 000 USD), soit à dix millions trois cent mille euros (10.300.000 euros) à la République du Congo dans le cadre du projet PRUC-19. Ce FA permettra un accès au vaccin qui soit abordable et administré de manière équitable.

Le Congo a aussi reçu un Don équivalent à 3 millions USD pour renforcer son système de santé.

Enfin, un 3ème Financement additionnel équivalent à 29.67 millions USD reçu par le Congo va améliorer le traitement et les soins, notamment la capacité de livraison d'oxygène du pays et en maintenant les services essentiels. Il encouragera également la demande de vaccination en renforçant les campagnes de communication et de sensibilisation qui sont essentiels de maintenir tout au long du déploiement de la vaccination COVID-19.

Conformément à l'Accord de financement, le Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 comprend trois (03) composantes ci-après :

- Composante 1 : Développer la détection précoce des cas, la capacité de diagnostic, la recherche des contacts, l'enregistrement et la notification des cas.
- Composante 2 : campagne de communication, engagement communautaire et changement de comportement
- Composante 3 : Gestion de la mise en œuvre et suivi et évaluation

Conformément aux plans de travail 2022/23/24, le Gouvernement du Congo par le biais de l'unité de Gestion du projet PRUC-19 à l'intention de recruter un spécialiste en communication.

•TACHES ET RESPONSABILITES

Le spécialiste en communication aura comme principales tâches de :

- Définir le cadre global du système de communication à mettre en place pour une bonne visibilité des activités du projet ;
- Animer et assurer la mise en jour du site web du projet
- Drafter et proposer un plan de communication ;
- la production régulière du périodique de diffusion des informations du projet ;
- Assurer l'insertion des publications de la procédure de passation de marchés (avis à manifestation d'intérêt ; avis d'appel d'offres ; résultats des procédures) dans la presse locale et internationale
- Veiller au renvoi des soumissions non ouvertes au cours des procédures de passation des marchés ;
- Assurer la modération des grandes activités médiatisées du projet ;
- Faciliter le transfert des informations en provenance ou à destination

des partenaires gouvernementaux, bailleurs de fonds internationaux, acteurs au développement ;

- Organiser l'animation des discussions communautaires en vue de l'entretien des investissements réalisés par le projet ;

- Assurer la vulgarisation des résultats du projet ainsi que des informations concernant la pérennisation des investissements (santé, voirie, eau, assainissement et éducation) ;

- Qualification et expériences requises du spécialiste en communication

Le Spécialiste en communication doit avoir les qualifications et expériences suivantes :

- Avoir un diplôme supérieur (au moins BAC + 4) en communication, journalisme ou dans une discipline relative à la communication ou tout autre diplôme équivalent ;

- Avoir une expérience pertinente comme spécialiste en communication ; une expérience des projets financés par la coopération multilatérale et en particulier une expérience des projets financés par la Banque Mondiale est un atout ;

- Avoir une expérience de relation de travail avec des partenaires au plus haut niveau.

- Avoir une bonne connaissance en informatique ;

- Avoir une connaissance pertinente de la gestion des relations et du ministère en charge de la santé ;

- Avoir une expérience dans le développement des produits de communication, et savoir utiliser certains équipements (appareil photo ; caméra vidéo ; etc.) ;

- Être apte à collaborer avec les membres d'une équipe, et à travailler sous pression ;

- Avoir de très bonnes relations inter et intra professionnelles ;

- Être capable de travailler en équipe multidisciplinaire et sous pression ;

- La connaissance de l'anglais et des langues nationales sera un atout.

- Et être disposé(e) à effectuer des déplacements dans les structures intervenantes au projet (même à l'intérieur du pays) et éventuellement d'autres organismes

•Composition du Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué comme suit :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UGP PRUC-19 ;

- Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;

- Les copies des attestations de travail (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;

- Un curriculum vitae détaillé ;

- Les copies des attestations des expériences du candidat dans les domaines couverts par le poste.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Gestion du projet PRUC-19 située à côté du Centre Scolaire Notre Dame du Rosaire-Moungali III (Avenue DRTV vers la Morgue Municipale de Brazzaville) de 09 heures à 16 heures (heure de Brazzaville).

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et portés la mention « Candidature au poste de Spécialiste en Communication de l'UGP-PRUC-19 » et déposés sous pli fermé à 'adresse ci-dessus ou par voie électronique « passationdesmarchesugppruc19@gmail.com » au plus tard le 28 mars 2023 à 12 heures.

Le Coordonnateur de l'UGP PRUC-19,

Vital Evence EBELEBE

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Ideso et Smile Africa sensibilisent à l'égalité entre les sexes

En léger décalage des festivités du 8 mars, l'association Initiative développement et solidarité (Ideso) et l'Organisation non gouvernementale (ONG) internationale Smile Africa ont organisé, le 11 mars à Paris, une rencontre sur le thème «À la découverte des femmes qui agissent ici et là-bas».

L'association Ideso et sa consœur Smile Africa ont opté pour célébrer la Journée des droits des femmes en début de week-end afin de permettre aux membres, sympathisants et autres personnalités de vivre plus largement une sensibilisation accrue et d'aborder sérieusement la façon de se mobiliser afin d'obtenir les droits des femmes et l'égalité entre les filles et les garçons.

Alors que les Nations unies ont donné leur directive pour «L'innovation, le changement technologique et l'éducation à l'ère du numérique pour réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles», la rencontre à la Maison des associations, au 22 rue Deparcieux, Paris quatorzième, a plutôt permis de faire découvrir les différentes méthodes des femmes qui mènent des actions solidaires en France et en Afrique. Ideso et Smile Africa ont également saisi cette occasion pour condamner les conflits, guerres et toutes les formes de violence qui sévissent sur le continent africain, mettant en permanence les femmes dans une situation constante d'insécurité.

Marie-France Edzoutsa-N'Dion, vice-présidente de l'Ideso, a expliqué que face aux stéréotypes et autres modèles

de comportement menant à la construction de la discrimination sexiste, son association agit en sensibilisant et en formant afin d'obtenir la constitution d'une culture de l'égalité et du respect mutuel. De ce fait, Ideso, association panafricaine, participe à améliorer les conditions de vie des enfants dans une plus grande joie de vivre en menant plusieurs actions en faveur des jeunes de l'orphelinat Blessing au Togo. L'association s'engage à renforcer les compétences des travailleurs sociaux et animateurs évoluant dans les associations partenaires, toujours au Togo.

Œuvré à l'amélioration de la situation des femmes sans domicile fixe en leur assurant une forme de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Dans cet orphelinat situé à Hahotoe, à environ 45 km de Lomé, l'objectif est de venir au secours des enfants démunis en errance dans la localité. Tout en assurant leur hébergement, leur sécurité et leur scolarité, l'association les sensibilise aux questions du genre. En France, Ideso œuvre à



Photo de groupe à l'issue du colloque du 8 mars à Paris 14e/Marie Alfred Ngoma

l'amélioration de la situation des femmes sans domicile fixe en leur assurant une forme de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Autant d'actions en vue de la réalisation des droits des femmes pour créer un envi-

les actions en faveur du droit de la femme nécessitent également de lutter contre le réchauffement climatique, car les études sur les méfaits du climat démontrent qu'ils favorisent le renforcement des inégalités de genre. Il est établi qu'au fur et

bilité croissante des femmes dans l'Est de la République démocratique du Congo. Dans ce pays en proie à la guerre de voisinage, les femmes sont victimes de plus d'exactions que les hommes; la moindre attaque les contraint à subir des scènes de violence indescriptibles.

Après les exposés, les participants ont procédé à des échanges, déplorant avec véhémence l'aggravation des inégalités fondées à la fois sur le manque de solidarité entre Africains, sur les méfaits du changement climatique et sur la division sexuée du travail.

Au-delà de la célébration du 8 mars, les deux structures demeurent pleinement déterminées à veiller à la mise en œuvre de leurs projets sur les questions concernant les femmes, en France et en Afrique.

Marie Alfred Ngoma

ronnement où « la lutte quotidienne permettra le progrès menant sur la voie de l'égalité des sexes », espère-t-elle.

Combattre le réchauffement climatique

Pour Ettien Koffi Sylvie, présidente de l'ONG Smile Africa,

à mesure que les effets du dérèglement climatique se font sentir à travers le monde, les droits et les conditions de vie des femmes ne cessent de reculer.

À propos de ce recul manifeste constaté, le Dr David Katalay s'est insurgé face à la vulnérabilité

Hommages et manifestations pour les droits des bafoués dans le monde

Talibans au pouvoir en Afghanistan, répression massive de la contestation provoquée en Iran par la mort de Mahsa Amini, violences dans les foyers, conflits armés... les motifs de mobilisation sont nombreux pour les femmes qui manifestaient mercredi dans le monde pour défendre leurs droits.

En cette journée internationale des droits des femmes, les hommages se sont multipliés à travers la planète et de nombreux rassemblements se sont déroulés dans les grandes villes.

Le chef de l'Etat ukrainien, Volodymyr Zelensky, a tenu à rendre hommage aux femmes «qui travaillent, enseignent, étudient, soignent et combattent pour l'Ukraine» et celles «qui ont sacrifié leur vie» depuis le début de l'invasion russe il y a un an. Son homologue russe, Vladimir Poutine, a, lui, célébré les femmes qui «accomplissent leur devoir».

Les femmes restent les premières victimes des guerres et sont sous-représentées

dans les négociations diplomatiques, ont dénoncé de leur côté des responsables devant le Conseil de sécurité des Nations unies.

Au Pakistan, elles sont descendues dans les rues par milliers malgré les tentatives des

plus» et «au rythme actuel, l'organisation ONU Femmes la fixe dans 300 ans», a déploré lundi le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, prenant l'exemple de l'Afghanistan où «les femmes et les filles ont été effacées de

la vie publique».

Dans ce pays, les universités ont rouvert lundi après la longue coupure hivernale, mais pour les hommes seulement, les femmes n'étant plus

autorisées à étudier depuis le retour au pouvoir des Talibans en août 2021.

Démarche symbolique et inédite à la veille du 8 mars, l'Union européenne a adopté mardi des sanctions contre le ministre taliban de l'Enseignement supérieur «responsable de la violation généralisée du droit des femmes à l'éducation». D'autres individus ou entités responsables de violations des droits des femmes

ont été également visés par ces sanctions. En Europe, des rassemblements ont eu lieu mercredi dans plusieurs grandes villes pour exiger l'égalité au travail et dans la vie ou dénoncer les féminicides. Ailleurs comme à Cuba, faute de pouvoir manifester, les organisations féministes indépendantes se sont mobilisées via une manifestation virtuelle sur les réseaux sociaux.

Globalement, «l'égalité entre les sexes s'éloigne de plus en plus» et «au rythme actuel, l'organisation ONU Femmes la fixe dans 300 ans»

autorités de plusieurs grandes villes de bloquer ces marches, sources de fortes tensions par le passé.

Globalement, «l'égalité entre les sexes s'éloigne de plus en

ment supérieur «responsable de la violation généralisée du droit des femmes à l'éducation». D'autres individus ou entités responsables de violations des droits des femmes

Julia Ndeko

CÉLÉBRATION DU 8 MARS

L'AUF a instruit les femmes sur les métiers au cœur du numérique

Des étudiantes de l'Institut supérieur pédagogique et technique (ISPT) de Kinshasa ont assisté au webinaire organisé à l'échelle régionale par le Campus numérique de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), en présence du responsable du bureau national de l'AUF/République démocratique du Congo (RDC), Gratien Mundia.

Trois exposés distinctifs autour du thème « Femmes et les métiers au cœur du numérique » ont été rendus à partir du Cameroun, de la RDC et du Congo. A travers leurs interventions successives, Minette Zongo et Patricia Kaliata des Campus numériques de l'AUF de Ngaoundéré et de Lubumbashi ainsi que Chancelle Mbara de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) du Congo ont échangé avec la dizaine de femmes participant au webinaire à Kinshasa et dans six autres sites de la sous-région Afrique centrale et Grands Lacs. L'essentiel des trois communications de la journée était centré sur les expériences personnelles des conférencières. Les parcours respectifs de ces femmes évoluant dans le numérique, entendu comme un domaine en perpétuelle évolution, a édifié les étudiantes de l'ISPT.

Minette Zongo, abordant la différence entre l'intelligence artificielle et le Deep learning, a éclairé la jeune assistance sur les métiers spécifiques s'y rapportant, les compétences requises et les outils utilisés. Patricia Kaliata, de son côté, s'est penchée sur son expérience centrée sur l'infogérance des entreprises tandis que Chancelle Mbara a fait part de ses

attributions en qualité de cheffe de service prospective à l'ARPCE.

Suivies religieusement par leur auditoire du 8 mars, les trois intervenantes ont parlé des défis et obstacles rencontrés au quotidien et de la manière dont elles les surmontent. Quitte à encourager les étudiantes, Chancelle Mbara a recommandé « la maîtrise de son métier » comme moyen imparable de faire taire les préjugés au sujet des femmes. Ce sur quoi a renchéri Patricia Kaliata, affirmant que seul « un travail professionnel et de qualité change la perception » que l'on a de la femme évoluant dans le secteur.

Les femmes ont leur place

Les échanges et débats consécutifs aux communications des conférencières achevés, les conférencières ont exhorté l'auditoire à prendre les études au sérieux. « *Minoritaires, les femmes ont leur place dans les métiers du numérique* », ont-elles toutes trois déclaré. Mais aussi, a indiqué Chancelle Mbara, « *il existe de nombreuses opportunités de bourses d'études* » et également « *d'emplois dans les organismes internationaux, notamment l'Organisation mondiale de la santé, l'Agence universitaire franco-*



phone, le Programme des nations unies pour le développement, l'Unicef, l'Union africaine ». Le programme du jour s'est achevé par une visite guidée du FabLab Lisungi. Les étudiantes, accompagnées de l'assistante scientifique du secrétaire général de l'ISPT, Paulette Leka, ont découvert ses espaces métiers constitués d'un atelier de fabrication 2D et 3D, de l'électronique et IoT (Internet des objets), le médialab ou atelier de création multimédia, l'atelier de bois dédié à l'artisanat ainsi

que l'espace social destiné au co-working. Des visiteuses, étudiantes en première et deuxième licence en pédagogie et technique appliquée (LPTA) en informatique industrielle et réseau, en mécanique, en agriculture, en électricité et en électrotechnique, ont été impressionnées par l'ensemble du FabLab qu'abrite le Campus numérique francophone.

Luciana Mbongo, en 2e licence agriculture, a dit avoir été confortée par le discours des intervenantes, à savoir qu'il « *n'existe pas de métier réservé aux hommes, il faut faire*

preuve de savoir-faire pour gagner sa place ». Retale Kabongo, de LPTA 1 en informatique industrielle, a soutenu : « *Il y a encore de la place pour les femmes dans le domaine de l'ingénierie, il faut juste s'impliquer et travailler suffisamment* ». En ce qui concerne le Campus numérique francophonie, elle a affirmé : « *La visite m'a beaucoup plu et cela m'a motivé à faire des recherches, apprendre encore plus du monde que je viens d'intégrer, celui de l'ingénierie* ».

Nioni Masela

PUBLIREPORTAGE

Les Mucodec annoncent de nouveaux avantages pour les sociétaires

Le directeur général des Mtuelles congolaises d'épargne et de crédit (Mucodec), Dieudonné Ndinga Moukala, a annoncé de nouveaux avantages accordés aux sociétaires au cours d'une conférence de presse qu'il a animée le 7 mars, au siège de la Fédération des Mucodec, à Brazzaville. Après avoir fait le point de la tenue des assemblées générales ordinaires (AGO), il a donné les indicateurs de la bonne santé des Mucodec avant d'annoncer le 40e anniversaire de cette institution de microfinance.

Faisant le bilan des AGO des caisses locales qui se sont tenues du 13 février au 1er mars partout où les Mucodec sont implantées, le directeur général s'est réjoui de la bonne tenue de ces assises et de la forte participation des sociétaires. Il a rappelé l'annonce qui a été faite, pendant ces AGO, concernant les nouveaux avantages accordés aux sociétaires.

« En effet, les Mucodec ont assuré les cartes monétiques de tous les sociétaires. En cas de perte, le sociétaire n'aura rien à dépenser. Les frais de réédition de sa nouvelle carte seront supportés par l'assureur. La deuxième annonce a porté sur la participation des Mucodec, dorénavant, aux obsèques d'un sociétaire à hauteur de cent mille francs FCFA », a souligné Dieudonné Ndinga Moukala, indiquant qu'il s'agit d'une façon de donner davantage de sens au caractère mutualiste de ce réseau de microfinance.

Passant en revue ce qui existe et dont l'on ne fait pas attention, bien entendu pour ceux qui ont leurs comptes aux Mucodec, Dieudonné Ndinga Moukala s'est exprimé en ces termes : « Aujourd'hui, nous avons des produits d'épargne à l'exemple du compte d'épargne à l'ouverture de votre adhésion aux Mucodec, le compte courant,



Le directeur général des Mucodec, Dieudonné Ndinga Moukala/Adiac

le livret épargne enfants qui existe et le plan épargne retraite. Après, nous avons la gamme de produits et services variés et diversifiés : équipement, consommation, habitat, commerce, agriculture », a-t-il relevé.

Ensuite, il s'est appuyé sur les crédits saisonniers, notamment le crédit rentrée scolaire, femme en action, fin d'année, etc. En ce qui concerne les services, il y a le retrait en déplacé, micro express sur le transfert domestique à un taux hors concurrence de 1% avec possibilité de retirer son argent au distributeur auto-

matique de billets (pas seulement réservé aux sociétaires), le cash out sur MTN et Airtel, la possibilité qui est donnée à tous ceux qui reçoivent un MTN money et Airtel money. Egalement, Mucodec mobile sur play store, une application qui permet de gérer son compte à distance, etc.

A noter qu'au cours de la conférence de presse, le directeur général des Mucodec a aussi annoncé la célébration, l'année prochaine, des 40 ans d'existence de cette institution dont la première caisse a été lancée en juin 1984 à Madin-

gou-gare et la deuxième (aujourd'hui fermée) au village Kimpalanga, à mi-parcours entre Nkayi et Madingou, sur la route nationale n° 1. Ce 40e anniversaire des Mucodec sera célébré partout où se trouve cette institution en République du Congo, à travers des activités nombreuses et variées allant du sport à la culture, de la santé à l'éducation, du social aux produits et services Mucodec, tout en impliquant les acteurs internes (élus et salariés) et les sociétaires.

Au 31 décembre 2022, les Mucodec comptent 399 453 sociétaires ; 45 caisses locales et points de vente présents sur toute l'étendue du territoire national ; 196,960 milliards FCFA de dépôts gérés ; 81,925 milliards de FCFA de crédits distribués en 2022 ; 129,482 milliards de FCFA de crédit en cours ; 32,454 milliards de FCFA de produit net financier ou net bancaire en 2022, (+6 milliards/2021) ; 488,582 milliards de FCFA de total bilan, a-t-il renchéri.

Il s'est avéré que le Groupe Mucodec a dépassé, ces dernières années et particulièrement en 2021 et 2022, toutes les prévisions commerciales et financières, pour au final réaliser une performance commerciale et financière jamais atteinte au cours de notre histoire collective.

ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ

Une journée de sensibilisation des personnes vivant avec handicap

Plusieurs dizaines de personnes vivant avec handicap ont assisté, le 11 mars, au Centre Bondeko dans la commune de Kinshasa à une conférence sur l'impact du manque d'électricité sur le quotidien des personnes à mobilité réduite.

L'activité, organisée par Action pour conscientiser et encourager les personnes démunies (ACEPD), avec le soutien de la Coalition d'organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap), s'est inscrite dans le cadre de la campagne lancée par cette plate-forme visant l'amélioration de l'accès à l'électricité à Kinshasa ainsi que dans toutes les provinces du pays. « Cette activité a un rôle important, celui de déclencher un changement d'attitude des décideurs, administratifs et le public afin d'adopter des options appropriées pour arriver à l'amélioration de l'accès à l'électricité en faveur de la population, en général, et pour les personnes à mobilité réduite, en particulier », a indiqué le coordonnateur de l'ACEPD, Patience Kambale. Il s'agit, a-t-il fait savoir, de chercher à opérer un changement total sur la question d'accès à l'électricité chez les personnes à mobilité réduite et dans la valorisation de leurs services.

Une occasion pour le coordonnateur de l'ACEPD de peindre un tableau peu reluisant de la situation d'accès à l'électricité pour toute la population kinoise en général et pour les personnes à mobilité réduite en particulier, ainsi que les conséquences de cette situation pour ces dernières. Selon Patience Kambala, en effet, bien que



Les participants à la conférence. Adiac

la Constitution de la République démocratique du Congo a consacré en son article 48 le droit d'accès à l'électricité pour la population, la réalité sur le terrain reste très critique. « Les coupures intempestives, la facturation forfaitaire, la vétusté des installations, les Dpannes à répétitions » constituent le constat fait par l'ACEPD à travers la ville-province de Kinshasa.

Une situation pire pour les personnes à mobilité réduite

Intervenant à cette conférence, le coordonnateur des organisations des personnes vivant avec handicap, Michel Mulamba, a rappelé que l'accès à l'électricité était un droit universel. Il affecte, a-t-il fait savoir, la façon qu'ont les gens de s'éclairer, d'alimenter leurs maisons en électricité, de se divertir,

de faire la cuisson d'aliments, de monter une activité génératrice de revenus, etc. Mais, pour cet activiste dans le domaine des droits humains liés spécifiquement à cette catégorie des personnes, l'accès sûr et fiable à l'électricité est loin d'être universel. « Les différences de sexe, d'âge, de situation géographique, d'aptitude et d'appartenance à un groupe social ont une incidence sur l'ac-

cess et l'utilisation de l'énergie, ainsi que sur la sécurité des personnes », a-t-il souligné. Et de noter que l'impact de ces différences est accentué en période de crise. Cela signifie, a-t-il expliqué, qu'une fille handicapée vivant dans une cour commune sera confrontée à des risques très différents de ceux des garçons à l'absence de l'énergie. Aussi, a-t-il fait remarquer, les barrières d'accès à l'énergie peuvent priver une famille de revenus, l'empêchant ainsi de survivre. A en croire Michel Mulamba, l'énergie électrique est un besoin, un droit et un moteur de développement pour les personnes handicapées. « L'énergie détermine la manière dont elles nourrissent leurs familles, leur sentiment de sécurité dans les lieux publics, la façon d'alimenter leurs entreprises en électricité, etc. », a-t-il souligné. Ces exposés ont appelé des réactions des participants parmi lesquels des sourds-muets, qui ont également émis leurs points de vue sur l'accès à l'électricité. Ils ont partagé leurs expériences, tout en émettant des critiques sur la situation. Ces échanges ont permis à tous les participants d'avoir un entendement commun de la situation d'accès à l'électricité en vue de continuer à mener des actions pour solliciter des gouvernants l'amélioration de la situation.

Lucien Dianzenza

« Déclencher un changement d'attitude des décideurs, administratifs et le public afin d'adopter des options appropriées pour arriver à l'amélioration de l'accès à l'électricité en faveur de la population, en général, et pour les personnes à mobilité réduite, en particulier »

AFFAIRE AVC CONSTRUCT-MODERN CONSTRUCTION

Le ministre des Affaires foncières accusé de mettre le chef de l'Etat sur une mauvaise piste

Alors qu'il était accusé d'avoir piégé la justice dans le dossier qui oppose AVC construct à Modern construction, le ministre des Affaires foncières, Molendo Sakombi, tenterait aussi d'induire le chef de l'Etat en erreur.

« Après avoir mené les mêmes actions pour dérouter la justice, dans le dossier qui oppose AVC construct à Modern construction, le ministre en charge des Affaires foncières, Molendo Sakombi, veut, cette fois-ci, amener le président de la République et chef de l'Etat congolais sur une mauvaise piste et parfaire son plan de balkanisation de la concession AVC construct », se plaignent des sources proches du dossier.

Selon des informations parvenues à notre rédaction, la société AVC construct, qui avait à maintes occasions dénoncé les faits et actes du ministre des Affaires foncières et ses services dans le dossier l'opposant à Modern construction, avait sollicité l'implication personnelle du président de la République, en tant que magistrat suprême, dans la résolution de ce conflit. Cette société a motivé sa sollicitation par le constat de la cabale qui serait montée par le ministre Molendo Sakombi et ses services qui tentent de balkaniser la concession d'AVC

construct au profit de Modern construction.

Ampliatrice de cette correspondance, le ministre a réagi en écrivant au chef de l'Etat, mettant à sa disposition des éléments pour lui permettre de décider. Mais, des sources proches de ce dossier relèvent que ces éléments fournis avaient comme objectif de mettre le magistrat suprême sur une mauvaise piste, « comme il a déjà tenté et a réussi à le faire avec certains magistrats véreux et d'autres, qui sont tombés dans son piège, ayant cru en sa bonne foi ».

Une réaction aux écrits du ministre au chef de l'Etat

Dans une correspondance du 24 février dernier adressée au chef de l'Etat, la société AVC construct, représentée par son administrateur gérant, Jeannine Yanga Lokindola, a réagi contre les allégations du ministre des Affaires foncières, rétablissant selon elle la vérité dans cette affaire pour éclairer la lanterne du président de la République. Jeannine Yanga Lokindola confirme le contenu de la lettre du 31 jan-

vier adressée au chef de l'Etat pour le compte de la société AVC construct. Elle se dit exacerbée par la manière dont le dossier relatif à sa parcelle portant le numéro 8 du Plan cadastral de la commune de Mont Ngafula, à N'Djili-Brasserie, est géré, sollicitant l'arbitrage du président de la République en tant que magistrat suprême. Elle se dit également surprise que le ministre Molendo Sakombi, en tant qu'ampliatrice de la correspondance, réagisse. Selon elle, contrairement aux écrits du ministre Sakombi, il n'y a aucun flou artistique que la société AVC construct entretiendrait en ce qu'elle ne sert pas des raisons obscurantistes ni ne poursuit des buts inavoués. Elle fait aussi savoir qu'il est inconcevable, au regard des différents documents produits, que la succession Ziele Tekela ait vendu à la société Modern construction la parcelle n°18 516 du plan cadastral de la commune de Mont-Ngafula. Elle dit trouver curieux que le ministre Molendo renouvelle un contrat d'emphytéose en faveur de la société Modern construction pour cette parcelle, contrat dans lequel la si-

gnature du liquidateur Ziele Mavinga Innocent est précédée de la mention P.O alors que la dite signature est la même dans le procès-verbal du conseil de famille du 18 janvier 2020 mais sans cette mention.

« Contre toute attente, la même signature du sieur Ziele Mavinga Innocent apparaît comme différente de celle se trouvant dans l'acte de vente signé avec M. Harish Jagtani, représentant de Modern construction », souligne-t-elle. Parmi les éléments obscurs relevés, pour AVC construct, ce qui cloche c'est aussi le fait que dans la clause spéciale de ce contrat d'emphytéose signé par le ministre des Affaires foncières, il est fait état du jugement RPNC46 145, lequel a confirmé Ziele Mavinga Innocent liquidateur de la succession Ziele Tekela en citant l'immeuble portant le n° 10 516 du plan cadastral de la commune de Mont-Ngafula couvert par le certificat d'enregistrement Vol AMA 21 folio 10, comme le seul bien laissé par le decujus et non la parcelle n°18 516. Mais, pire encore, c'est en toute absence de jugement d'investiture que le ministre Molendo a établi un contrat d'emphytéose en faveur des héritiers de la succession Ziele Tekela sur une parcelle autre que celle héritée du decujus.

La partie AVC construct trouve également inconcevable, dans ce dossier, que le croquis qui se trouve apposé dans le certificat d'enregistrement Vol AMA 21 folio 10, établi au nom de feu Ziele Tekela, relatif à la parcelle n°18 516, soit le même que celui apposé sur le certificat d'enregistrement Vol A.MN 72, folio 117, établi au nom de la société Modern construction Sarl, etc. Elle dit avoir mené des investigations qui indiquent qu'il n'existe aucun contrat se rapportant, dans les archives de 1995, à la parcelle n°18 516 ni les références du contrat d'emphytéose n°035 au sujet de laquelle le ministre des Affaires foncières a signé le nouveau contrat d'emphytéose n°EQ/548 du 22 août 2020. AVC construct fait également constater, concernant le certificat d'enregistrement établi aux noms de six héritiers Ziele, que ce dernier a été établi sans jugement d'investiture, d'une part, et que, d'autre part, il couvre une parcelle autre que celle léguée par feu Ziele Tekela, au-delà du fait qu'il avait été omis de relever que ce certificat a été établi en remplacement d'un autre. Pour AVC construct, il s'agit d'un coup fourré à qui l'on colle furtivement le qualificatif d'erreur matérielle, etc.

Lucien Dianzenza

CRISE SÉCURITAIRE À L'EST DE LA RDC

Les sanctions contre le Rwanda en examen au Conseil de sécurité

Au terme de sa visite de travail dans la capitale de la République démocratique du Congo (RDC), Kinshasa, la délégation onusienne a réitéré son appui aux processus de Nairobi et de Luanda.

« Il est clairement établi que le Rwanda soutient le M23, il est aussi établi que l'armée rwandaise fait des incursions dans le territoire congolais ». C'est par ces mots que les membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont ouvert leur conférence de presse à Goma, au terme de leur mission de quatre jours en RDC. « La souveraineté de la RDC et le respect de son intégrité territoriale doivent être de mise », ont ils ajouté.

Devant la presse, les ambassadeurs Michel Blang du Gabon et Nicolas Rivière de la France ont confirmé toutes les affirmations

l'est de la RDC. Interrogés sur les sanctions, les diplomates onusiens ont indiqué que le sujet est en examen au Conseil de sécurité.

nitaires dramatiques que vit la population du Nord-Kivu. « Nous devons aider la République démocratique du Congo à faire face à la crise humanitaire causée par l'exploitation illégitime de ses richesses », a souligné de son côté l'ambassadeur Michel -Xavier Biang. La délégation onusienne a réitéré son appui aux processus de Nairobi et de Luanda qui restent irréversibles à leurs yeux pour une résolution pacifique de la crise.

Alain Diasso

« Nous devons aider la République démocratique du Congo à faire face à la crise humanitaire causée par l'exploitation illégitime de ses richesses »

contenues dans le rapport des Nations unies sur l'implication de l'armée rwandaise dans la guerre à

Le groupe des 15 de la mission du Conseil de sécurité s'est rendu à l'évidence de la situation huma-

INTERVIEW

Maguy Kalomba : « « Bongolatrices » est comme une sorte de couronnement de carrière »

Suite au succès de ses premières représentations en février dernier, la pièce « Bongolatrices » a fait un carton à Genève, en Suisse, où elle sera programmée entre octobre et novembre prochains à la saison théâtrale 2023-2024. Maguy Kalomba, qui célèbre cette année ses 30 ans de carrière artistique, a joué à Brazzaville au festival Mantsina sur scène, en décembre dernier, après la grande-première kinoise du 10 juin. Retour sur la genèse de la pièce dans cet entretien avec « Le Courrier de Kinshasa ».

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : « Bongolatrices », votre tout dernier spectacle, a fait son chemin depuis les débuts de création en 2016 et est très applaudi sur plusieurs scènes. Un mot sur ce monologue qui, après un réel succès récolté en Suisse, a fait l'ouverture du nouveau Centre Wallonie-Bruxelles ?

Maguy Kalomba (M.K.) : Je perçois « Bongolatrices » comme une sorte de couronnement de carrière. J'avais toujours senti le besoin de m'exprimer, de dire des choses personnelles car lorsqu'on est appelé à jouer dans une pièce, ce sont les idées des autres que l'on dit. Et, l'on exprime ce qui nous est recommandé de dire. Mais, avec « Bongolatrices », j'ai eu l'opportunité de m'exprimer personnellement. J'ai pris du temps, beaucoup de temps à trouver un texte qui me convenait. J'ai cherché et demandé à beaucoup d'amis à travers le monde de m'en trouver. En fin de compte, je me suis retrouvée avec beaucoup de monologues de femmes mais auxquels je ne m'identifiais pas après lecture. Puis, le Pr Yoka m'a sollicitée comme maîtresse de cérémonie à la présentation de son recueil de nouvelles « Bisondji bia bakaji ». Etant donné que c'était pendant le mois de mars, il souhaitait que ce soit une femme qui le fasse. Il m'avait offert un exemplaire dont le texte me parlait. En pleine lecture, je me retrouvais moi-même mais aussi des personnages qui ressemblaient à des gens que je connaissais, des histoires qui m'étaient familières, nos histoires. J'ai



pensé alors : « Pourquoi aller chercher ailleurs ce que nous avons à portée de main ? ». Je me suis rendue compte qu'ici se trouvent des auteurs qui écrivent très bien et racontent nos histoires. C'est ainsi que j'ai

résolu de me lancer dans mon projet. Au départ, je voulais faire une folie, me mettre moi-même en scène. Mais après réflexion, j'ai jugé l'aventure trop risquée parce que le monologue est une œuvre très glissante et

Je me mets dans la peau d'un homme et qui plus est soulard. Et, le discours est simple, celui d'un mécanicien qui passe son temps à picoler. Ivre, il l'est souvent, raconte un tas d'histoires. Un peu comme le bouffon du roi, il dit des vérités mais personne ne le prend au sérieux, tout le monde le prend pour un fou. Il raconte ses misères, parle des bourgeois qui dilapident leur argent à des futilités alors que la majorité de la population souffre.

qu'il fallait se montrer très judicieux. J'en ai parlé à Iria Diaz, une amie metteuse en scène espagnole qui travaille en Suisse, elle a tout de suite adhéré à mon idée. C'était l'occasion de démontrer qu'entre femmes nous pouvons réaliser des choses. L'aventure a commencé depuis 2016 par des ateliers et lectures. C'est seulement en 2021 qu'elle est venue ici pour concrétiser le projet car l'année covid n'avait pas permis de travailler efficacement. Et, lors de nos tournées en Suisse, en 2019, nous avons rencontré un des directeurs du théâtre Théâtrical qui, après échange, a promis de nous programmer. Nous avons cherché les fonds pour la création du projet à Genève. Avant cette étape suisse, il y a eu des préalables. Nous avons réalisé un atelier avec la metteuse en scène à Kinshasa entre novembre et décembre 2021. Nous devons sélectionner des textes du recueil susceptibles de plaire au public. Ce travail fait, il fallait effectuer la recherche des personnages, leur création et composition, ensuite il y avait l'univers musical du spectacle à créer. Arrivées à Genève, nous avons effectué la mise en scène, la création de la musique, des costumes, la scénographie. Résultat des courses, le spectacle a été très, très bien accueilli de sorte que le Grütli-Centre de production et de diffusion des arts vivants, l'ex-Théâtre Grütli, une grande institution artistique de Genève, nous a programmés pour cette année 2023. Nous sommes repris dans la programmation de la saison 2023-2024.

L.C.K. : Vous incarnez tous les personnages de l'univers de « Bongolatrices ». Y en a-t-il un qui sert de fil conducteur ? De tous, lequel vous fait le plus vibrer ?

M.K. : Il y a certes plusieurs personnages dans « Bongolatrices », mais nous en avons créé un autre comme fil conducteur. Ce personnage-là n'a rien à voir avec ceux de l'auteur. Il s'agit de moi en tant que comédienne kinoise, une femme qui se bat pour le théâtre congolais. Je joue donc mon propre rôle dans ce spectacle. Je fais le lien entre tous en passant d'un personnage à un autre. Mais de tous les huit que j'ai joués, c'est celui du soulard que j'aime beaucoup et le public l'avait beaucoup apprécié à Genève. Ici déjà même à Kinshasa, lors de la restitution organisée après l'atelier de création, il était très bien apprécié. La manière dont je l'ai incarné et son discours plaît énormément.

L.C.K. : Pourquoi ce succès, qu'ont-ils de si particulier ce soulard et son discours ?

M.K. : Il est particulier parce que je suis une femme et je me mets dans la peau d'un homme et qui plus est soulard. Et, le discours est simple, celui d'un mécanicien qui passe son temps à picoler. Ivre, il l'est souvent, raconte un tas d'histoires. Un peu comme le bouffon du roi, il dit des vérités mais personne ne le prend au sérieux, tout le monde le prend pour un fou. Il raconte ses misères, parle des bourgeois qui dilapident leur argent à des futilités alors que la majorité de la population souffre.

Nioni Masela

CAF-C1

V.Club défait par JSK à Alger

Les Dauphins noirs de Kinshasa ont craqué, le 10 mars au stade du 5-juillet d'Alger, face à la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK), en quatrième journée de la phase des groupes de la Ligue africaine des clubs champions. Ils ont été battus 1-2 par le club de Tizi-Ouzou.

V.Club a effectué un déplacement difficile en Algérie. Pourtant, par l'intermédiaire du Togolais Marouf Tchakei, il a ouvert la marque sur une balle arrêtée de près de 40 mètres. Une frappe somptueuse venue d'une autre planète dont seul lui a le secret, suscitant un réel espoir de victoire. Mais, après l'heure de jeu, les joueurs de la JSK, galvanisés, ont repris le match à leur compte. Moussa Saad Benzaid a égalisé à la 63e minute, avant le but de la victoire de Massinissa Nait Salem à la 86e, offrant ipso facto une victoire inespérée à la JSK. Pour cette rencontre, le

gardien de but burkinabé Farid Ouédraogo a gardé les perches de V.Club. Dans le champ, le Congolais de Brazzaville Varel Joviale Rozan, le Togolais Ayawo Dieu-Donné Soglongbe, Patou Ebunga Simbi, Mbomba Motu, Lema Mabidi (remplacé à la 60e minute par Christopher Samangwa), Mpoyi Ntumba, le Togolais Marouf Tchakei (remplacé à la 80e minute par Peter Mutumosi), Jérémie Mbuyi Kalenda (remplacé à la 60e minute par Merveille Kiksasa), Éric Kabwe (remplacé à la 68e minute par Manassé Mutatu Mbedi) et le Congolais de Brazzaville Jacques Medina



Une séquence du match JSK-V.Club/DR

Thémopolé (remplacé à la 80e minute par Taddy) Dans l'autre rencontre du groupe, Wydad Athletic club de Casablanca a battu Petro Atletico à Luanda par deux buts à zéro. Le défenseur

international congolais Arsène Zola a ouvert la marque pour le club marocain à la 59e minute, avant le second but par le Sénégalais Junior Sambou Bouly à 90e minute. Au classement du groupe,

V.Club est dernier avec 3 points après quatre matches joués. Wydad est premier avec 9 points, suivi de la JSK (7 points) et de Petro Athletic avec 4 points.

Martin Engimo

D2 TURQUIE

Gaëtan Loamba Laura totalise onze buts avec Samunspor

L'attaquant congolais de Samsunspor en D2 turque, Gaëtan Loamba Laura, a été buteur dès la 7e minute, dans un match comptant pour la 25e journée du championnat.



Gaëtan Laura, auteur de onze buts à Samsunspor en D2 turque./DR

Samsunspor a battu Sakaryaspor par un but à zéro. Arrivé en D2 en Turquie l'année dernière en provenance de Cosenza (série B italienne), le néo-international congolais a déjà inscrit onze buts. Formé à Alençon en France, Gaëtan Loamba Laura a fait sa carrière dans les divisions inférieures, notamment à Lorient B, Saint-Lô Manche, Evreux, Lens B, Quevilly-Rouen et Paris FC, avant d'aller en Italie où il a été en prêt à Cosenza. Aujourd'hui, il fait le bonheur de Samsunspor, actuelle deuxième de la

Gaëtan Loamba Laura fait donc partie de la liste des vingt-neuf joueurs retenus par Sébastien Desabre

D2 turque avec 48 points, avant le match de ce 13 mars contre Bandirmaspor du milieu défensif international congolais Rémy Mulumba.

Gaëtan Loamba Laura fait donc partie de la liste des vingt-neuf joueurs retenus par Sébastien Desabre pour la double confrontation entre les Léopards de la République démocratique du

Congo et les Mourabitounes de la Mauritanie, dans le cadre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations prévue en 2024, en Côte d'Ivoire.

M.E.

8 MARS

ASI met en lumière la place de la femme dans la société congolaise

À l'occasion de la Journée internationale du 8 mars, Actions de solidarité internationale (ASI) a organisé en différé, le week-end à Brazza, un événement pour mettre en lumière la place des femmes dans la société congolaise à travers un défilé de mode.

L'événement visait à sensibiliser la société civile aux enjeux relatifs à l'effectivité des droits des femmes à travers le monde et la visibilité de la lutte contre la prostitution de survie et les violences sexuelles. Outre le défilé de mode, il y a eu également des témoignages, l'exposition des photos; des tours guidées du centre d'ASI Brazzaville; de la représentation artistique des bénéficiaires d'ASI; enfin, le passage des bénéficiaires avec des accessoires et robes faites par l'atelier couture.

Honorés de recevoir quelques personnalités et autres invités en leur sein, le directeur général d'ASI, Abdoulaye Ndiaye, et son personnel ont loué cette présence qui marque l'engagement pour le bien-être de la femme. Abdoulaye Ndiaye a indiqué que depuis maintenant quinze ans, ASI accompagne des jeunes filles mineures vulnérables de la rue à l'insertion socio professionnelle dans ses deux centres d'accueil, de jour comme de nuit, à Brazzaville et Pointe-Noire. « Notre prise en charge est fondée sur un processus innovant permettant à chacune de nos bénéficiaires de construire son projet de vie et de plus en plus celui de son enfant puisque plus de 75% d'entre elles sont des mères. A ce jour, malgré les progrès ac-



Le tableau de peinture de 2m sur 2m peint en acrylique par Lascony Rahim/Adiac

complis, il reste encore beaucoup à faire car le nombre de jeunes filles rencontrées dans la rue ne cesse d'augmenter, en particulier après la crise sanitaire. Les conditions de vie de ces jeunes filles, ces adolescentes, sont d'une extrême dureté du point de vue des ressources, de la santé et des violences subies », a déclaré le directeur général d'ASI.

Il a dit également qu'en 2007, ASI a pu mettre en place un programme de prise en charge des victimes de violence qui offre une assistance allant des soins médicaux au soutien

psychologique et social allié à une assistance juridique au tribunal. L'ensemble de ces actions est rendu possible grâce aux soutiens financiers de l'Agence française de développement, de l'Union européenne mais aussi grâce à de nombreux partenariats d'entreprise et de collectivités publiques, a-t-il souligné. Parlant avec chiffres à l'appui, Abdoulaye Ndiaye a fait savoir que lors de leur dernière analyse en 2022, 85% des bénéficiaires se sont insérées durablement, 10% n'avaient pas de travail mais étaient en famille. 5%

d'échecs sont à déplorer, ce qui est encore trop, a-t-il fait savoir.

A l'heure actuelle, a-t-il poursuivi, trois anciennes bénéficiaires sont devenues membres du staff ASI et deux ou trois ont installé leurs ateliers dans l'enceinte de leurs centres. « Votre présence est le témoignage direct qu'ASI n'est pas seul dans son combat pour ces jeunes filles. Grâce à vous, à nos partenaires, aux équipes d'ASI sur le terrain, nous devons bâtir un monde meilleur à nos bénéficiaires dans le respect de leurs

droits élémentaires, se laver, se nourrir, s'éduquer, travailler, être respectées et surtout construire une vie où elles seront heureuses avec leurs enfants. Les femmes connaissent leurs problèmes et savent trouver des solutions. Elles sont des leaders, elles doivent décider de ce qui les concerne », a-t-il clos ses propos.

La cérémonie a été aussi marquée par des témoignages des demoiselles. Dieuveille Badiabo, arrivée au centre ASI en 2011, a suivi la formation en électricité auto et est à ce jour chauffeur; Berveline Kilezi, en formation au centre ASI depuis 2021; Marie Jophée Masmamba Moutinou, en formation en informatique et gestion depuis 2019, est actuellement animatrice du guichet unique d'assistance aux femmes et enfants victimes des violences. Prudence Miakatsidzila, pour sa part, a passé la formation en couture de 2018 à 2020 et est aujourd'hui formatrice en couture.

Après avoir suivi les différents témoignages des apprenantes qui, pour certaines, sont devenues membres de l'équipe ASI, les invités ont visité le merveilleux tableau de peinture de 2m sur 2m peint en acrylique par Lascony Rahim.

Bruno Okokana

FESTIVAL SLAMOUV

Des artistes s'exprimeront à Brazzaville

La deuxième édition du festival international de poésie urbaine au Congo se tiendra du 20 au 22 avril, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville et aux ateliers sahm sur le thème «Casser les codes».

Elle sera organisée par l'association Slamourail sous la direction de l'artiste slameuse Mariusca Moukengué, en partenariat avec l'IFC, l'Institut Français de la République démocratique du Congo (RDC), les ateliers Sahn, Pefaco Hôtel Maya-Maya, l'Agence française de développement, Infinity, Mbongui Art Photo, avec le sponsoring de Bralico.

L'objectif du festival Slamouv est de développer le partage, le réseautage, l'ouverture au monde par le slam, le jumelage artistique entre les villes. A cet effet, des concerts seront livrés par plusieurs artistes slameurs, notamment Ange Minkala de France, Christian Kibongo (Congo-France), Mariusca la Slameuse, ZOU, Percedenoble, Kenza, Tiger, Aristote Moukoko, Pygmée Bantu, Perce de Noble? tous du Congo, Yaya Onka (Congo-B2nin), Joy Slam (Belgique-Burundi), Yekima de la RDC,

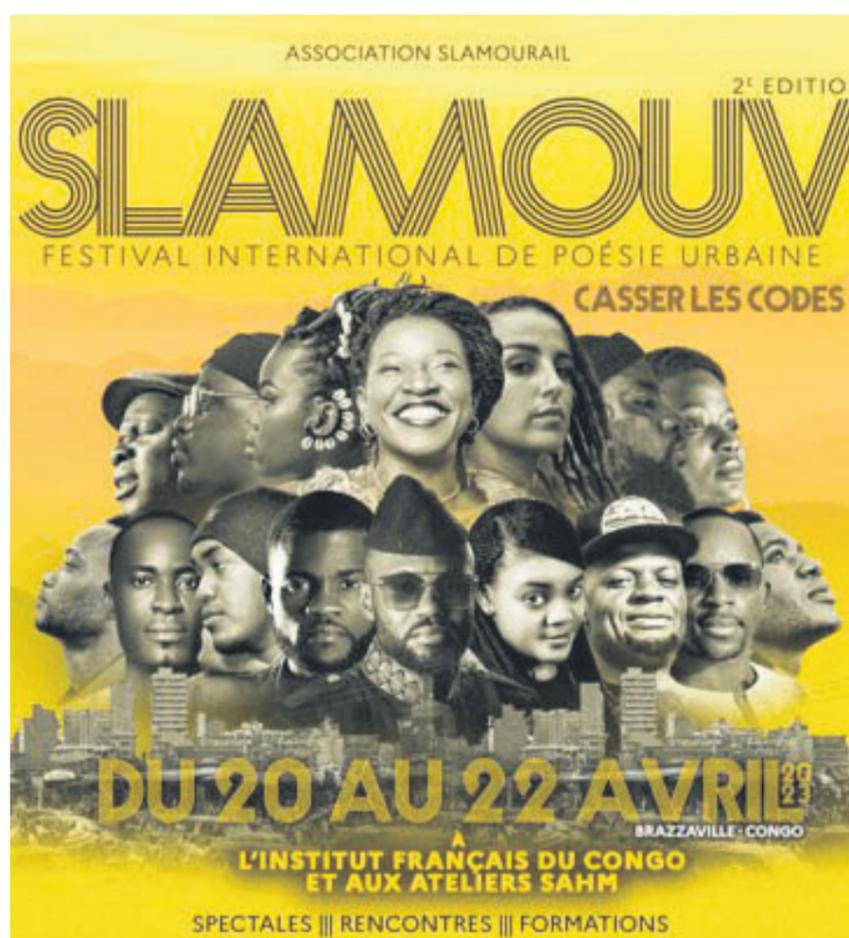
Harmonie du Bénin, Samira Fall du Sénégal, Nanda du Gabon, Nix Mayah de Madagascar. Ces artistes s'exprimeront autour des spectacles, rencontres et formations.

En dehors des concerts slam, il y a aura aussi des rencontres professionnelles, des tables rondes, des cartes blanches. De même, des ateliers de formation seront animés du 18 au 20 avril en prélude au festival par l'écrivain slameur Fann Attiki et l'artiste slameur Aristote Moukoko. Ces formations donneront à chaque slameur la possibilité d'améliorer son écriture (personnification, champ lexical, champ sémantique, métaphore etc.).

Rappelons que le slam est à la fois un moyen d'expression, un art oratoire et une joute verbale. Le festival slamouv se tient chaque année.

L'entrée n'est pas gratuite.

Rosalie Bindika



FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 27^e journée

Et de six matches sans défaites (deux victoires, 4 nuls) pour Auxerre, qui partage les points avec Rennes (0-0). Titulaire, Han-Noah Massengo a joué toute la rencontre à la récupération. Et a livré une prestation d'envergure.

Sans Josué Escartin, non convoqué, ni Bradley Locko, resté sur le banc, Brest chute face au PSG (1-2).

Morne saison pour Fernand Mayembo, resté sur le banc, et Ajaccio, battus à domicile par Montpellier (0-1). Faitout Maouassa a été remplacé à la 73e. Beni Makouana n'était pas dans le groupe héraultais.

Alexis Beka Beka est entré à la 64e lors du match nul de Nice à Nantes (2-2).

Dans un match largement dominé par Lens (4-0), Brice Samba passe une soirée tranquille à Clermont.

Chrislain Matsima n'était pas dans le groupe de Monaco, en perdition face à Reims (0-1).

Au classement, l'ASM recule à la 4e place, avec 3 et 5 points de retard sur Lens et Marseille.

Nice est 7e avec 43 points, Montpellier 13e avec 33 points.

Dans la zone rouge, Auxerre et Ajaccio sont 17e et 18e avec 23 et 21 points.

Ligue 2, 27^e journée

Deuxième but contre son camp en deux matches pour Bryan Passi, qui ne peut rattraper la grosse boulette de Zemzemi (12e). Et les Chamois niortais tombent à domicile face à Pau (0-1). Remplaçant, Mons Bassouamina est entré à la 67e. Sans Marvin Baudry, suspendu pour cumul de cartons, Laval s'incline à domicile face au Paris FC (1-2).

Warren Tchimbembe est entré à la 89e lors du succès de Guingamp face à Dijon (2-0).

Saint-Etienne et Amiens se neutralisent à Geoffroy-Guichard (1-1). Niels Nkounkou, qui se révèle décidément au poste de piston gauche, a égalisé d'une frappe détournée par Fofana (76e). Son deu-

xième but en faveur des Verts qui enchaîne ainsi un sixième match sans défaite.

Pas de vainqueur non plus entre Sochaux et Bordeaux (1-1). Après une première frappe qui s'envole dans le ciel de Bonnal (21e), Dilane Bakwa ouvre le score à la 30e : sur un bon service du Nigérien Maja, l'ailier franco-congolais inscrit du gauche, son pied fort, son 5e but de la saison.

Le FC Annecy peinait à se remettre de son exploit en Coupe de France (victoire au Vélodrome le 1er mars) : après avoir pris le bouillon à domicile face à Metz lors de la 26e journée, les Annéciens perdent le derby des Alpes sur la pelouse de Grenoble (1-2).

Déjà en difficultés face à Metz, Kévin Mouanga est impliqué sur les deux buts isérois. Le défenseur de 20 ans, dont le contrat vient d'être prolongé jusqu'en juin 2024, doit se ressaisir.

Sans Loris Mouyokolo, convalescent, Rodez bat Caen (3-2).

Nolan Mbemba et Le Havre reçoivent Metz ce lundi soir.

Au classement, Niort est lanterne rouge avec 23 points, à 5 longueurs de Rodez, 18e et premier relégable.

Avec 30 et 31 points, Pau et Laval sont 16e et 15e, derrière le duo Annecy-Saint-Etienne, 14e et 13e avec 32 points.

Guingamp est 10e avec 37 points, soit dix de moins que Bordeaux, le deuxième. Le Havre, 55 points, est premier avec un match en retard.



Han-Noah Massengo, en patron du milieu depuis son arrivée à l'AJ Auxerre. Et un jour au Congo ? (Aja.fr)

National 1, 24^e journée

Le Red Star s'incline à Bauer face au Puy (2-3). Fred Dembi, titulaire, a été remplacé à la 80e min, tandis que Yanis Mbemba était aligné au sein de la défense centrale altigérienne.

Cinquième passe décisive de la saison pour Alain Ipiélé : l'ailier droit de 25 ans, entré à la 63e min, a offert le 3e but à Etonde d'une passe du gauche (80e min). Dunkerque s'impose nettement à Saint-Brieuc (3-0).

Sans Brayann Pereira, resté aux soins, Bourg-Péronnas prend un point à Sedan (0-0).

Owen Matimbou n'était pas dans le groupe d'Orléans, auteur du succès d'Orléans à Villefranche (2-1).

Le Paris 13 partage les points avec Martignes (2-2). Jordy Kaloukadilandi, titulaire et capitaine, a été averti à la 90e+1min. Randi Goteni n'était pas dans le groupe.

Lundi soir, Bastia-Borgo (Dzabana et Ngouabi) se déplace à Versailles.

Au classement, le Red Star est 4e avec 38 points, talonné par Dunkerque, 5e avec 37 points.

Orléans est 8e avec 33 points alors que Bourg-Péronnas (14e avec 29 points), Le Puy (15e/26), Paris 13 (17e/19) et Bastia-Borgo (18e/18) sont empêtrés dans la zone de relégation.

Albanie, 25^e journée, 1^{re} division

Chandrel Massanga, titulaire, et le Partizani Tirana prennent un point chez le Vllaznia Shkodër (1-1). Le Partizani est deuxième derrière son rival de Tirana.

Allemagne, 24e journée, 1re division Sylver Ganvoula n'était pas dans le groupe de Bochum, battu à Cologne (0-2).

Allemagne, 26e journée, 3e division Sans Aurel Loubongo-Mboungou, absent, Rot Weiss-Essen chute à Erzgebirge Aue (1-2).

Allemagne, 26e journée, 4e division, groupe Ouest

Pas d'Exaucé Andzouana dans le groupe de l'Alemania Aachen, tenu en échec par Bocholt (0-0).

Angleterre, 36e journée, 4e division William Hondermarck est entré à la 63e min lors du nul 0-0 de Northampton Town à Hartlepool (0-0).

Offrande Zanzala n'était pas dans le groupe de Newport County, qui concède le nul 1-1 face à Bradford City.

Autriche, 19e journée, 2e division Sans Kévin Monzialo, suspendu pour cumul de cartons, St Pölten s'est imposé 2-0 sur le terrain de la réserve de l'Austria Vienne (2-0). St Pölten est 1er avec 38 points.

Ecosse, match en retard de la 17^e journée, 1^{re} division

Tenu en échec par la lanterne rouge (1-1), Livingstone manque l'occasion de reprendre la 6e place à Saint-Mirren.

Si Dylan Bahamboula est resté sur le banc, Loick Ayina était titulaire pour la deuxième fois en Scottish Premier League. Averti à la 64e min.

Géorgie, 3e journée, 1re division Dila Gori prend un point face au Dinamo Batumi (1-1). Remplaçant, Romaric Etou est entré à la 15e min à la place d'Alef. Averti à la 91e.

Titulaire, Francis Nzaba a été remplacé sur blessure à la 17e min, Sans lui, le Dinamo Tbilissi l'emporte 5-3 à Gagra et conforte sa place de leader avec 9 points.

Kosovo, 24e journée, 1re division Drenica et Archange Bintsouka restent derniers du championnat après sa défaite face à Trepça (1-2).

Ravy Ovouka est resté sur le banc lors du match nul de Drita à Balkani (0-0).

Slovénie, 8e de finale de la Coupe Sans Simon Nsana, absent, Bravo est éliminé à Bristica (0-1).

Conférence League, 8e de finale aller Nice l'emporte 1-0 chez le Sheriff Tiraspol. Remplaçant, Alexis Beka Beka est entré à la 79e min. Match retour le 16 mars à Nice.



Deuxième but de Niels Nkounkou sous le maillot des Verts (ASSE)

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

As Otohô et les Diabes noirs se neutralisent

L'AS Otohô a été tenue en échec 2-2, le 12 mars au stade Marien-Ngouabi d'Owando, par les Diabes noirs lors du choc de la 15^e journée de la compétition.

Le leader avance au ralenti puisque c'est le deuxième match nul qu'il concède depuis l'entame de la seconde phase de la compétition. Sans conséquence toutefois étant entendu qu'il conserve la tête du championnat avec 34 points, soit 6 de plus que les Diabes noirs (28) qui devraient désormais s'armer de courage pour créer la sensation, le 19 mars au Nigeria, contre Rivers United en match comptant pour la 5e journée de la Coupe africaine de la Confédération. Le partage des points éliminera le représentant congolais.

La 15e journée du championnat a permis aux Stelliens d'enchaîner les victoires, revenant à la hauteur de l'Association sportive Bana nouvelle génération (BNG) après avoir battu 1-0, le 10 mars au stade Alphonse-Massemba-Débat, l'Interclub avec lequel ils partageaient le même nombre de points au terme de la 14e journée. L'Etoile du Congo et BNG



L'As Otohô et les Diabes noirs ont lutté à armes égales/Rogalvy

comptent désormais 27 points après le match nul de 2-2 concédé par les poulains de Cédric Nanitelamio devant l'AC Léopards de Dolisie, le même jour à Brazzaville, pour se rapprocher d'une unité des Diabes noirs. L'Interclub occupe la quatrième place avec 24 points devant le FC Kondzo (23) qui s'est incliné à Pointe-Noire 0-1 devant V Club Mokanda.

La Jeunesse sportive de Talangaï a amélioré son compteur à 22 points en dominant Patronage Sainte-Anne 2-1. La Jeunesse Unie de Kintélé s'est relevée de sa victoire contre l'Interclub en battant le FC Nathalys 1-0 pendant que le Club athlétique renaissance aiglons concédait un match nul de 0-0 devant l'As Cheminots.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Ecosse, 27e journée, 1re division

Livingstone s'incline à Aberdeen (0-1). Remplaçant, Dylan Bahamboula est entré à la 78e.

Dundee United coule à Ross County (0-4). Sans Loïck Ayina, resté sur le banc.

Ecosse, 27e journée, 2e division

Arbroath, réduit à dix à la 19e, prend un point à Hamilton (0-0). Sans Scott Bitsindou, non retenu après deux matches sur le banc.

Espagne, 25e journée, 4e division, groupe 3

Joël Ngoya n'est pas entré en jeu lors du carton de Formentera sur Alzira (4-0).

Espagne, 25e journée, 5e division, groupe 13

Vainqueur de Cap Ciudad Murica (0-2), Aguilas est désormais assuré de finir premier de son groupe à l'issue de la saison régulière, avec 16 points d'avance sur le deuxième à 5 journées du terme.

L'équipe d'Amour Loussoukou, entré à la 82e, évoluera donc en 4e division la saison prochaine.

Géorgie, 4e journée, 1re division

Romaric Etou, titulaire dans l'axe gauche, et Dila Gori prennent un point à Saburtalo (0-0).

Grèce, 26e journée, 1re division

Thievy Bifouma a été remplacé à la 57e lors du revers de l'OFI Crète à Levadiakos (0-2).

Bradley Mazikou est entré à la 76e lors du succès de l'Aris Salonique sur le PAS Giannina (2-1).

L'Aris est 5e avec 40 points, devant l'OFI, 9e avec 26 points.

Italie, 29e journée, 2e division

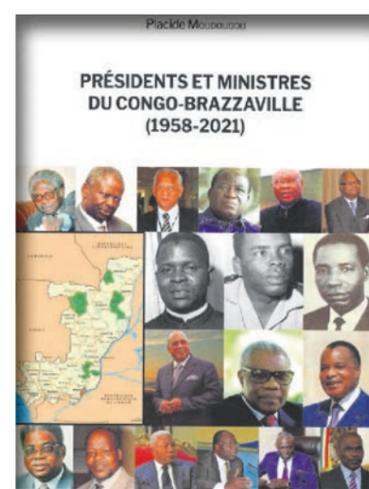
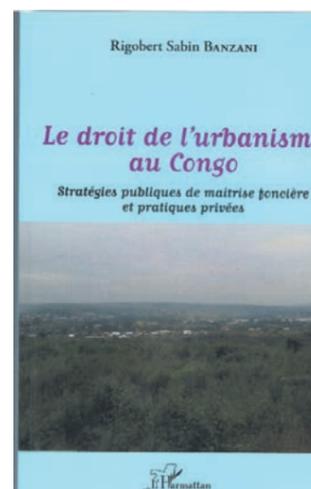
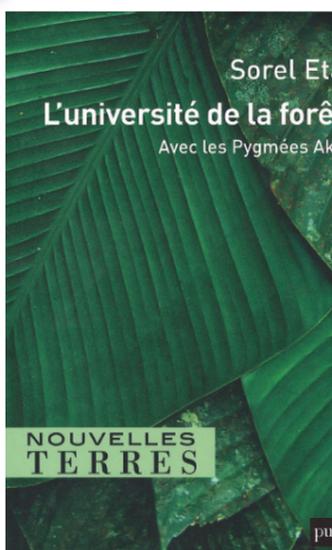
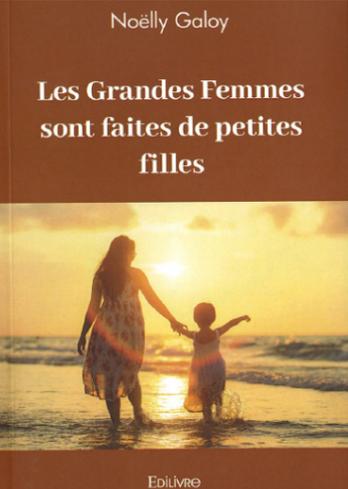
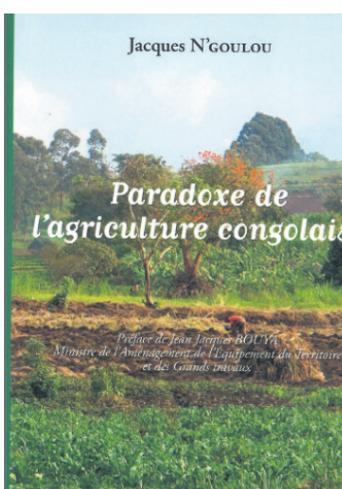
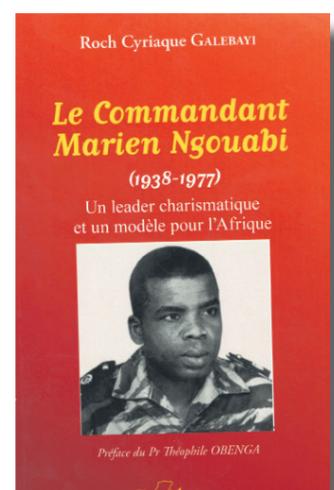
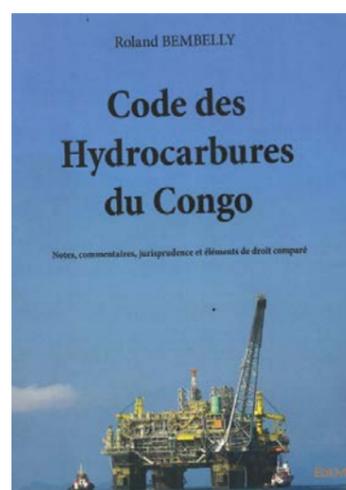
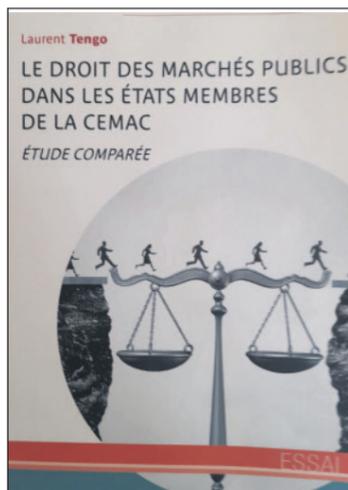
Cagliari corrige Ascoli (4-0). Titulaire au poste de relayeur, Antoine Makoumbou a été remplacé à la 88e.

Gabriel Charpentier n'est pas entré en jeu lors du match nul de Parme face à Sudtirolo (0-0).

Match reporté entre Pérouse et la Reggina (Bondo).

Camille Delourme

EN VENTE



KOUILOU

Des réponses attendues pour améliorer la situation des écoles

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a passé au crible les problèmes qui minent le système éducatif dans le département du Kouilou. Des réponses sont attendues pour améliorer la situation.

Dans les districts de Mvouti, Nzambi, Loango et ailleurs où le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation est passé, la réalité est la même, à quelques exceptions près. Déficit du personnel enseignant ; mauvaises conditions d'études pour les élèves et de travail pour le personnel ; l'épineux problème de recrutement des enseignants, notamment les communautaires et volontaires à la fonction publique, autant de problèmes soulevés par la communauté éducative du département du Kouilou.

« A tous ces problèmes, des réponses vont être apportées car le gouvernement poursuit les efforts visant à renforcer la résilience du système éducatif. Nous avons espoir pour 2023 puisque le quota sera quasiment doublé par rapport à celui de l'année passée », a indiqué le ministre Jean Luc Mouthou, dans ses échanges avec le personnel enseignant.

A Nzambi, le sous-préfet Félix Moutou a salué la volonté d'améliorer la situation de l'école en milieu rural avec, entre autres, l'ouverture du centre d'éducation préscolaire de Tchilounga. Il a sollicité l'ouverture d'un autre centre à Ntandou-Ngoma où le site et le donateur sont disponibles.

Par ailleurs, dans le district de Mvouti, la réhabilitation sous peu de l'internat, en ruine depuis des années, permettra d'accueillir les élèves du collège et du lycée qui ne devraient plus parcourir de longues distances pour étudier. A Ntoto-Siala, le ministre Jean Luc Mouthou a évoqué la nécessité d'accélérer la construction des deux bâtiments du



Descente du ministre dans les écoles du Kouilou/Adiac

collège de Mpondila afin de libérer les bâtiments squattés du collège et résoudre l'épineux problème de pléthore dans les salles

de classe. L'école primaire Mengo, quant à elle, attend la finition des nouveaux bâtiments.

Il convient de souligner

que le constat fait par le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation dans le département du Kouilou est quasiment la même dans d'autres départements du pays. Il est aussi vrai que dans plusieurs localités, les écoles se construisent pour améliorer la qualité du système éducatif. Les efforts méritent d'être poursuivis pour atteindre les résultats escomptés.

Rominique Makaya

« A tous ces problèmes, des réponses vont être apportées car le gouvernement poursuit les efforts visant à renforcer la résilience du système éducatif. Nous avons espoir pour 2023 puisque le quota sera quasiment doublé par rapport à celui de l'année passée »

MALADIES DU REIN

Des journées portes ouvertes sur le dépistage et la sensibilisation

Une campagne de sensibilisation et de dépistage des maladies du rein a été lancée le 13 mars à l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire (HGAS), à l'occasion de la Journée mondiale du rein, en présence de Lambert Chakirou, directeur général de cet établissement hospitalier.

La campagne prendra fin le 18 mars et a pour objectif de dépister des maladies rénales mais aussi de détecter les cas d'hypertension et de diabète qui sont des maladies silencieuses. D'où l'intérêt du dépistage systématique, a dit le Dr Audrey Florette Missamou, chef de service néphrologie à l'hôpital général Adolphe-Sicé. « La prise en charge de cette pathologie étant tellement onéreuse, il est donc important de mettre l'accent sur la prévention et la sensibilisation pour ralentir son évolution vers une insuffisance rénale dite « terminale », c'est-à-dire quand les reins ne fonctionnent plus », a-t-il précisé. Célébrée sur le thème « La santé rénale pour tous - Se préparer à l'inattendu, soutenir les plus vulnérables », la 18e journée mondiale du rein est marquée à l'HGAS par des programmes de dépistage, de prévention, de développement de nouvelles thérapeutiques, d'aide aux malades et d'encouragement à la recherche. « Nos modes de vie actuels,



-Une vue de la salle au lancement de la campagne sur les maladies du rein/Adiac

l'alimentation déséquilibrée, la sédentarité sont des facteurs aggravants et l'augmentation du nombre de patients souffrant de diabète ou d'hypertension artérielle entraîne « mécaniquement » une augmentation des cas d'in-

suffisance rénale », a dit Lambert Chakirou.

« En ce qui concerne la prévention artérielle de la maladie rénale chronique, elle passe par le traitement précoce et adapté des deux causes principales de l'in-

suffisance rénale, à savoir l'hypertension artérielle et le diabète. Le contrôle de la pression artérielle et de la glycémie est indispensable pour éviter une évolution, à long terme, vers la maladie rénale chronique puis

l'insuffisance rénale. La prise en charge de tous les facteurs de risque sur lesquels il est possible d'agir est également un moyen de prévention », a-t-il signifié.

Après l'hôpital général Adolphe-Sicé, le dépistage et la sensibilisation des maladies du rein vont se poursuivre à l'infirmerie de la Base aérienne, dans le premier arrondissement Emery-Patrice Lumumba, au Centre de santé intégré de Siafoumou, dans le cinquième arrondissement Mongo Mpoukou, à la direction départementale de l'Economie forestière et au siège de la préfecture de Pointe-Noire. La conférence débat sur les maladies du rein va clôturer, le 18 mars, ladite campagne.

Signalons qu'à travers le monde, un adulte sur dix, soit près de 850 millions de personnes, souffrent d'une affection rénale et environ 80 % d'entre elles résident dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, notamment en Afrique subsaharienne. Le Congo n'est donc pas épargné.

Hervé Brice Mampouya

CAN U-20

Le Sénégal sur le toit de l'Afrique

Après avoir soulevé la première Coupe d'Afrique des nations (CAN) de leur histoire en 2022 au Cameroun, les sélections sénégalaises ont enchaîné les succès lors du Championnat d'Afrique des nations et la CAN des moins de 20 ans pour confirmer la bonne série. Il ne leur manque plus que la CAN des moins de 17 ans à laquelle participeront les jeunes pour que le football sénégalais dresse parfaitement son bilan.

Le football sénégalais a retrouvé une crédibilité internationale. Le travail abattu pendant de longues années, avec beaucoup de patience, a commencé à produire ses fruits. Le Sénégal se montre de plus en plus insatiable. En effet, après trois finales de la CAN perdues respectivement en 2015, 2017 et 2019, les juniors sénégalais ont cette fois-ci brisé le plafond de verre en remportant, le 11 mars au stade international du Caire, la 23e édition de la compétition des moins de 20 ans.

Le match promettait d'être serré car il opposait deux sélections qui n'avaient pas concédé de but mais n'a été finalement qu'une simple formalité pour la meilleure attaque de la compétition qui a très vite trouvé la bonne formule pour faire tomber le mur gambien. Mame Mor Faye a ouvert le score à la 6e minute et Mamadou Lamine Camara a fait le break à la 56e. Les Lionceaux sénégalais ont terminé la compétition en gagnant tous leurs six

matches au terme du temps réglementaire. Ils ont inscrit quatorze buts contre aucun encaissé, raflant toutes les distinctions individuelles.

Lamine Camara (Metz) a été élu meilleur joueur de la compétition. Pape Demba Diop (Zulte Waregem) a reçu le prix du meilleur buteur avec cinq réalisations. Landing Badij a été désigné meilleur gardien pour n'avoir encaissé aucun but. Souleymane Faye a été élu joueur de la finale.

Cette victoire confirme la bonne santé du football sénégalais. Le 4 février dernier, les Lions de la Teranga locaux imitaient le parcours de l'équipe fanion en remportant la 7e édition du Championnat d'Afrique des nations devant l'Algérie, pays hôte. En 2022, Sadio Mané et les siens offraient à leur pays sa première CAN en battant l'Egypte aux tirs au but. Des années auparavant, notamment en 2015, le Sénégal avait remporté les Jeux africains à Brazzaville.

Du 8 au 30 avril, les cadets sé-



Les Lionceaux sénégalais enchaînent les victoires. DR

négalais tenteront eux aussi d'imiter le parcours de leurs aînés. Ce ne serait, d'ailleurs, pas surprenant s'ils s'imposent car le succès du Sénégal est dû aux nombreux talents issus des

centres de formations locaux de qualité. Ce vivier de jeunes footballeurs suscite la convoitise des plus grands clubs européens. Les académies forment pour vendre. L'objectif premier étant

de placer des joueurs en Europe. De cette politique, ce sont les sélections nationales qui en tirent profit. Aux autres pays comme le Congo d'emboîter le pas.

James Golden Eloué

COUPE ÉDITH-LUCIE-BONGO DE JUDO

Le département de Pointe-Noire fait la loi à Oyo

La deuxième édition de la Coupe Édith-Lucie-Bongo a réuni, du 11 au 12 mars à Oyo, dans le département de la Cuvette, plus de 65 athlètes issus de plusieurs départements. Au terme des combats en individuel et par équipe, c'est finalement Pointe-Noire qui a remporté la médaille d'or en prouvant sa supériorité.

Le département de Pointe-Noire règne désormais sur le toit du judo congolais. Le verdict des différents combats individuels chez les dames puis en équipe chez les hommes a penché en sa faveur. La saison sportive 2022-2023 apporte une nouvelle image au tableau du judo congolais qui était dominé, pendant longtemps, par Brazzaville.

Tous les calculs et pronostics ont été déjoués par le dynamisme, la détermination et l'engagement des judokas de l'hinterland. Ce désir de faire mieux a permis aux athlètes de la ligue départementale du Pool d'occuper la deuxième place, suivie de ceux de la Cuvette Ouest qui ont terminé à la troisième marche du podium. La quasi-totalité des athlètes a salué l'organisation ainsi que la volonté du bureau exécutif fédéral après la discipline observée et le fair-play durant la compétition.

Le président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da), Me Francis Neyl Ata, a indiqué que cette compétition nationale se déroulera chaque année dans différentes localités du Congo. Il a, par la même occasion, invité certains partenaires et sponsors



L'équipe de Pointe-Noire posant avec les officiels Adiac

à accompagner la fédération qui peine parfois à réaliser tout son programme d'activité.

L'équipe de Brazzaville mise à l'écart

Les athlètes qui ont constitué la sélection de Brazzaville ont payé cash leur indiscipline. Ils ont suivi avec beaucoup de re-

grets le déroulement de la compétition sur les gradins suite à une sanction de la commission d'organisation à leur encontre. Selon la direction technique de la compétition, les athlètes de Brazzaville ont affiché un comportement contraire aux principes et règlements du judo. Ils ont, en effet, refusé de par-

ticiper, sans raison valable, à la séance de peser, bouleversant ainsi le programme des combats, notamment le classement des athlètes selon leur poids et catégorie. Amoureux de leur art, les judokas de Brazzaville ont reconnu leur erreur et demandé d'être réintégrés mais « la loi reste la loi. Nous de-

vrons apprendre la discipline à nos athlètes si nous voulons aller loin », a lancé un membre du bureau exécutif fédéral. Le malheur des uns fait le bonheur des autres. Les Ponténégrins ont ainsi surfé sur ce vide pour dominer la compétition de bout en bout.

La coupe Édith-Lucie-Bongo de judo est une compétition qui rend hommage à l'ancienne première dame du Gabon et fille du président de la République du Congo. Les athlètes qui ont participé à cette compétition qui s'est déroulée au gymnase d'Oyo, en présence des autorités administratives et sportives de la Cuvette, sont venus de Pointe-Noire, du Pool, du Niari, de la Bouenza, de la Cuvette, de la Cuvette Ouest et de la Sangha. Selon la commission d'organisation, cette deuxième édition a permis à la direction technique de jauger le niveau des athlètes qui pourront représenter le Congo lors des prochaines compétitions continentales et internationales. Il sied de noter que la Fécoju-Da a demandé puis participé à une messe d'action de grâce en la cathédrale d'Oyo, avant de commencer les combats.

Rude Ngoma